



Communiqué commun

FSU95, CGT 95,CFDT95, UNSA, FCPE 95, Ligue des Droits de l'Homme

Cantines scolaires

Dans notre département, comme ailleurs sur le territoire, un certain nombre de municipalités ont décidé ou sont tentées d'exclure de la cantine scolaire les enfants dont un des parents au moins est sans emploi.

Nos organisations tiennent par ce communiqué à exprimer leur condamnation sans appel d'une telle pratique.

Outre une ingérence inacceptable dans la vie des familles, cette mesure touche ou toucherait tout particulièrement les enfants de demandeurs d'emploi, ce qui reviendrait à ostraciser des enfants de familles déjà durement touchées par une crise économique dont ils ne sont pas responsables.

Les salariés privés d'emploi n'ont pas à se voir imposer une contrainte supplémentaire qui alourdirait encore une situation difficile. Leur situation n'est pas choisie, et ils doivent rester libres d'inscrire ou non leurs enfants à la cantine.

Celle-ci doit être ouverte à tous les enfants scolarisés sans exception. Il s'agit tout à la fois d'un service indispensable aux familles, mais aussi d'un acte pédagogique de socialisation des enfants, voire d'une opportunité pour nombre d'entre eux de bénéficier d'un repas complet et équilibré et chaud.

L'exclusion de certains enfants de la cantine ne saurait être une solution aux problèmes de manque de locaux.

Nos organisations seront donc très vigilantes sur cette question et s'opposeront à toute mesure qui tendrait à s'en prendre aux enfants pour régler des questions techniques, politiques et financières.